

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL **DU 5 JUIN 2026 (19H)**

L'an deux mil vingt-six, le vendredi cinq juin à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémy LAPLANCHE, Maire.

PRESENTS : MM LAPLANCHE Rémy, Mme PAUL Marie-Annick, M. RENAULT Laurent, Mme GONDé Marie-Claude, Mme BECK Alexandra, Mme LEBRUN Manon.

ABSENTS excusés : MM. BELHOSTE Philippe (pouvoir à Mme PAUL Marie-Annick), M DE PELLEGARS-MALHORTIE Bertrand, Mme DELEVAL Isabelle (pouvoir à M. LAPLANCHE Rémy), M. MOREL Thierry (pouvoir à M. RENAULT Laurent)

Etait absent non excusé : M. VILLOTTE Lucien

Madame Manon LEBRUN est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour les points suivants :

- Décision modificative pour l'avance forfaitaire du marché travaux aménagement sécurité agglomération RD579
- Devis tranchée fourreau électricité pour branchement à la mairie du dispositif vidéo surveillance et rebouchage trous voirie chemins de l'église et du Campelou

I DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2026

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collègues électoraux pour les élections des sénateurs, Monsieur le Maire invite le conseil à procéder à l'élection d'un délégué titulaire et trois délégués suppléants au sein du conseil municipal, en vue de l'élection des sénateurs,

Vu le code électoral,

Le bureau électoral ayant été constitué, il est procédé au vote par scrutin secret majoritaire à deux tours pour l'élection du délégué titulaire, puis pour l'élection des 3 délégués suppléants.

Après avoir procédé aux opérations de dépouillement à l'issue de chaque tour, les résultats sont les suivants :

NOM Prénom	Nombre suffrages obtenus	Mandat de l'élu
LAPLANCHE Rémy	9	Titulaire
GONDé Marie-Claude	9	Suppléant
PAUL Marie-Annick	9	Suppléant

RENAULT Laurent	9	Suppléant
-----------------	---	-----------

Après proclamation des résultats des élections des délégués pour les élections sénatoriales, Monsieur Bertrand de PELLEGARS, conseiller municipal rentre dans la salle de réunion, ce qui a pour effet de porter le nombre de conseillers présents et représentés à 10 au lieu de 9.

II PERSONNEL COMMUNAL – détermination ratios d’avancement de grade de la secrétaire de mairie et création du grade

Suite à l’avis favorable du Comité Social Territorial en date du 30 avril 2026 pour la détermination des ratios d’avancement de grade, le conseil municipal fixe le taux de promotion d’avancement au grade d’attaché principal à 100% et décide de créer un poste d’attaché principal.

III Dématérialisation Actes pour contrôle légalité : Renouvellement certificat RGS Certinomis**

Monsieur le Maire rappelle que depuis septembre 2020, la mairie dépose les actes administratifs soumis au contrôle de légalité de l’Etat sur la plateforme @ctes. Aussi, pour ce faire, il a été nécessaire en 2020 de prendre le contrat BLES ACTES du pack logiciel e.magnus actuel avec un certificat électronique RGS** (valable 3 années).

Aussi il est nécessaire de renouveler le certificat électronique RGS** pour 3 années. La dépense à prévoir s’élève à 470.00 Euros H.T, soit 564.00 Euros T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité,

- DECIDE de renouveler le certificat électronique RGS**

IV CORRESPONDANT DEFENSE (CORDEF)

Monsieur le Maire informe qu’il est nécessaire de désigner un correspondant défense au sein du conseil municipal, chargé d’incarner le lien entre les forces armées et la Nation.

Il a vocation à informer les habitants sur les enjeux de défense, le parcours de citoyenneté et les dispositifs d’engagement, à sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de la République et aux missions des armées et animer des initiatives locales pour renforcer l’esprit de défense et la cohésion nationale, tout en s’appuyant sur un réseau d’interlocuteurs et de ressources institutionnelles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, DESIGNNE comme correspondant défense :

Titulaire	LAPLANCHE Rémy
Suppléant	RENAULT Laurent

V BROYAGE DES BERMES chemins communaux – choix entreprise

Monsieur le Maire explique que l'entreprise ERNOULT ELAGAGE qui réalisait tous les ans n'existe plus. (2 903.02 € HT pour des travaux de broyage des talus et bermes (7846 ml) des chemins communaux (2 passages).

Aussi des devis ont été demandés, à savoir :

- Entreprise BRIZE pour 1900 € HT (forfait 950.00 € HT par passage)
- Entreprise GILLES pour 2970 € HT (linéaire de 6750ml à chaque passage)

Vu les offres et vu les compétences recherchées avec du matériel adapté, le conseil donne son accord pour retenir l'entreprise GILLES et décide de réaliser ces travaux au printemps et à l'automne.

VI Aménagement sécurité RD 579 – avancement du chantier

Monsieur le Maire rappelle que pendant toute la durée des travaux, une réunion de chantier est organisée tous les lundis avec l'entreprise Eiffage, le service ARD du Département, le cabinet AménaGéo et les adjoints.

A ce jour, très peu de riverains semblent mécontents. Il y a eu une mauvaise synchronisation des feux en alternat lors du coulage des bordures.

La RD 579 devrait être fermée 2 à 3 nuits vers le 20 juillet pour rabotage et enrobé. Importante déformation de chaussée au panneau d'agglomération direction Pont l'Evêque (au niveau de chez Mr LANGLOIS), l'ARD y a remédié provisoirement, mais de fortes suspicions d'effondrement sous chaussée sont émises.

Monsieur Damien LEGRAND a demandé une place handicapée devant le 17 Route de Honfleur (ex /restaurant) ; la réponse de Mr TRANCHIDO du cabinet AménaGéo est sans appel : c'est impossible techniquement, vu la pente trop importante et pas assez de largeur pour respecter la réglementation.

Le planning du chantier est à ce jour respecté.

Monsieur de PELLEGARS et Madame BECK s'inquiètent de l'étroitesse des voies RD 58 et chemin de l'église, Mr Renault confirme que deux véhicules légers peuvent s'y croiser et qu'un peu plus de largeur sera obtenue lors du coulage des plateaux réhausseurs.

Monsieur le Maire précise que le but de ces travaux de sécurité était bien celui de rétrécir les largeurs de chaussée, afin d'obtenir une réduction conséquente des vitesses constatées.

VII Vidéo-surveillance : branchement électrique, mâts et tranchée pour raccordement mairie

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 2 décembre 2025, il avait été décidé de retenir la proposition de TELECOMS ENTREPRISES pour la location d'un système de vidéosurveillance au carrefour du Calvaire.

Aussi, afin de pouvoir réaliser l'installation de la vidéosurveillance au carrefour RD58/RD579, il est nécessaire de réaliser divers travaux de branchement électrique, pose de mâts, conformément aux devis suivants :

	<u>TTC</u>
Devis Bouygues mâts	1716.96
Enedis SATO branchement électrique	1684.80
BAUTIER tranchée mairie	456.00

<u>TOTAL TTC</u>	<u>3857.16 €</u>

La commune fait le maximum pour obtenir une parfaite synchronisation entre Eiffage et Sato- ENEDIS pour ne pas recasser les nouveaux aménagements en cours.

D'autre part, Monsieur le Maire précise que le crédit-bail, ne commencera que lorsque le dispositif sera opérationnel avec l'entreprise TELECOMS ENTREPRISES.

Le conseil donne son accord pour les travaux à réaliser et décide de retenir les devis présentés.

VIII URBANISME

Monsieur le Maire informe des demandes d'urbanisme suivantes :

- Déclaration Préalable de Mme SARELS : Abri de jardin + palissade et portail

IX DECISION MODIFICATIVE au BUDGET 2026

Afin de pouvoir récupérer l'avance forfaitaire de 5% du marché Eiffage (19 271.60 €), à partir de 65% d'exécution du marché, il est nécessaire de prévoir une décision modificative au budget pour ouvrir des crédits au chapitre 041.

Le conseil donne son accord.

X CHEMINS DE L EGLISE et du CAMPELOU – rebouchage des trous voirie

Il a été constaté dans le chemin de l'église, dans le chemin du Campelou et dans celui de la Croix-Labbé quelques trous en formation. Afin d'éviter tout incident ou dommage un devis de l'entreprise BAUTIER a été demandé. Ce devis s'élève à 2082 € HT pour 1T5 de tarmac (fourniture et pose).

XI QUESTIONS DIVERSES

- **REPAS SENIORS 2026** : Le repas des séniors se déroulera un samedi de novembre, Madame Isabelle DELEVAL contactera prochainement les restaurants « le Valsemé » et « le Vieux Tour » de Canapville. L'enveloppe budgétaire est d'environ 50€ par convive.
- **VIDE-GRENIERS du 24 mai** : Le vide-greniers de mai dernier bénéficie comme chaque année d'une très bonne organisation, le soir même plus aucun indice d'une manifestation ne subsiste.
- **REPAS CHAMPETRE du 14 JUIN** : Monsieur le Maire demande si Le comité des fêtes a d'autres manifestations d'envisagées ?
Madame PAUL mentionne que le dimanche 14 juin à 12 h aura lieu un repas champêtre entre voisins.
- **SIAEP Fontaine Ruante** : Monsieur Renault, délégué communal au syndicat, rapporte la réunion du syndicat des eaux où a été réélu à la présidence Mr LE BOUFFAUT et à la vice-présidence, Mr DOLLEY.
- **DECHETS des HARAS** : Madame Manon Lebrun signale que des déchets déposés dans les poubelles au 18 chemin de l'église n'ont rien à faire dans le ramassage en porte à porte, dans la mesure où ces déchets agricoles devraient être amenés directement en déchetterie.

Monsieur le Maire répond qu'il a bien conscience de ce problème récurrent et une énième remarque sera formulée à l'intéressé.

- **PROPOSITION COURS de YOGA** : Madame Manon Lebrun précise l'intérêt d'une personne pour éventuellement louer le mercredi après-midi la salle communale afin d'y donner des cours de yoga.

Monsieur le Maire demande à Madame LEBRUN que cette personne se manifeste auprès de lui afin d'étudier cette possibilité.

- **REUNION CHENILLES PROCESSIONNAIRES** : Madame GONDE va participer à une réunion à Deauville menée par FREDON concernant les chenilles processionnaires.
Elle envisage aussi de réunir la commission communication prochainement, afin de relancer les dossiers en cours et se plaint des lacunes du site Localiti.

- **NOUVEAU SIEGE de la COMMUNAUTE DE COMMUNES** : Terre d'auge inaugure son nouveau siège le 26 06 26 à 17h. Les conseillers y sont conviés.
- **COMMISSIONS INTERCOMMUNALES** :
Monsieur le Maire explique que 8 Commissions thématiques ont été créées et ouvertes à tous les conseillers municipaux en Visio
Ordre du jour et lien TERRE D'AUGE seront retransmis par la mairie pour que le conseiller intéressé puisse y participer, sans possibilité d'interagir, ces éléments doivent rester confidentiels.
- **RECENSEMENT INSEE de la POPULATION 2027** : Le recensement de la population tourvillaise se déroulera du 21 01 au 20 02 2027, il nous faut rechercher un agent recenseur et nommer un coordonnateur.
- **Balade du jeudi** le 2 juillet 2026 organisée par l'office du tourisme Terre d'Auge. La mairie offrira un goûter aux randonneurs. Les conseillers municipaux seront les bienvenus pour accueil.
- **TRAVAUX VOIRIE entrée de PONT-L'EVEQUE** : Des travaux très conséquents de juin à septembre dans le quartier St Melaine à Pont L'Evèque sont prévus ; de grosses difficultés de circulation à prévoir.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 H 25

Affiché le 9 juin 2026 à la porte de la mairie.

Le Maire,
Rémy LAPLANCHE